

Plan de classement :  
Affaire suivie par : Cellule dédouanement / DELTA  
Téléphone : 01 57 53 45 52  
Mél service : dg-comint1-delta@douane.finances.gouv.fr  
Réf : 19000290

## NOTE AUX OPÉRATEURS

Objet : Suppression et remplacement du code document C611

Je vous prie de bien vouloir noter la suppression du code document communautaire C611, libellé « Fiches de renseignements », à compter du **1<sup>er</sup> juin 2019**.

Ce code sera remplacé par le code document national 1611, libellé « Fiches de renseignements », et aura les mêmes fonctions que le code document C611.

Toutefois, il a été constaté que le code générique C611 faisait l'objet d'une utilisation abusive. C'est pourquoi je vous rappelle que, lorsqu'il existe un code document spécifique, ce dernier doit toujours être privilégié.

Ainsi, par exemple :

- Pour un document de type AI2, il convient de saisir le code document 1001 ou 1002 ;
- Pour une facture commerciale, il convient de saisir le code N380 ;
- Pour un certificat d'analyse, il convient de saisir le code L081.

Toute difficulté d'application au plan réglementaire devra être portée à l'attention de votre pôle d'action économique (PAE).

Mes services se tiennent à votre disposition pour toute information complémentaire.

Le chef du Bureau  
Politique du dédouanement

*Signé*

Claude LE COZ